

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 mai 2022

Présents : Didier Beaujouan, Sylvie Nicolle, Jean-Christophe Cachard, Emmanuelle Lebarbier , Catherine Cartry, Gilles Varon

Absences excusées : Nadine Haie, Patrick Carpophore ayant donné son pouvoir à Didier Beaujouan

Absence non excusée : Enola Causeur

Secrétaire de séance : Sylvie Nicolle

Ouverture de séance : 19 h 10

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 avril 2022
- Approbation de la modification simplifiée du PLU
- Adhésion de la Communauté de Communes Bayeux Intercom au SDEC ENERGIE
- Effacement des réseaux « RD 27 route de Touques » - projet définitif
- Elections délégués au SMPH (Syndicat Mixte du Plateau d'Heuland), au SIVU, au SDEC ENERGIE
- Demandes de subventions 2022
- Questions et informations diverses

Début de la séance : 19 h 05

1. **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 avril 2022** :
Le conseil approuve le compte-rendu à l'unanimité.
2. **Approbation de la modification simplifiée du PLU** :
La modification a été mise à disposition du public pendant un mois. Une personne a apporté des remarques mais ces dernières ne remettent pas en cause la modification. La modification simplifiée du PLU est validée à l'unanimité.
3. **Adhésion de la Communauté de Communes Bayeux Intercom au SDEC ENERGIE**
Monsieur Beaujouan a soumis au conseil municipal la proposition d'adhésion de la Communauté de Communes Bayeux Intercom au SDEC ENERGIE.
Après cet exposé, et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité l'adhésion de la Communauté de Communes Bayeux Intercom au SDEC ENERGIE.
4. **Effacement des réseaux « RD 27 route de Touques » - projet définitif**
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité et de télécommunication. Le coût total de cette opération est estimé à 48 088,07 €.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 75 % et 75 % sur le réseau de télécommunication.

La participation communale s'élève donc à 10 225,27 €.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal confirme ce projet à l'unanimité, décide du paiement de sa participation en une fois à la réception des travaux et autorise le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

5. Elections délégués au SMPH (Syndicat Mixte du Plateau d'Heuland), au SIVU, au SDEC ENERGIE

Le conseil décide de nommer :

- S. Nicolle déléguée au SMPH en remplacement d'E.Lebarbier.
- J.C Cachard délégué au SIVU en remplacement de D. Robert.
- D.Beaujouan délégué au SDEC ENERGIE en remplacement de D. Robert.

6. Demandes de subventions 2022

La municipalité a été sollicitée par deux associations qui n'ont pas donné leur rapport financier. Le conseil ne donne pas suite à ces demandes.

7. Questions et informations diverses

- L'association des pompiers Mission humanitaire a remercié la municipalité pour la subvention accordée.
- La mairie sera fermée le vendredi 27 mai. Il n'y aura pas de permanence ce jour-là.
- Le concert est programmé le dimanche 11 septembre 2022 à 17 h à l'église de Périers avec le groupe « Tout Folkan ».

La séance est levée à 20 h 25.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be the initials 'SND' followed by a long horizontal stroke extending to the right.